# POURQUOI PARTICIPER ?

**LE PROJET BAIL OFFRE UN SOUTIEN CONCRET ET PERSONNALISÉ POUR ÉVITER LES EXPULSIONS, MIEUX GÉRER SES FINANCES ET RETROUVER UNE STABILITÉ RÉSIDENTIELLE DURABLE.**

# INFORMATIONS


**Association Coopérative d'Économie Familiale de Laval**
Lucie Godbout
450-662-9144
lucie.g@aceflaval.com
www.aceflaval.com

**Réseau des Organismes en Itinérance de Laval**
Hélène Métivier
263-379-6557
bail1@leroil.ca
www.leroil.ca



« Le projet Bail est soutenu dans le cadre de l'Entente en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale pour la région de Laval 2024-2028 »

Avec la participation financière de :

« En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale »


# PROJET BAIL

BANQUE D'AIDE AU LOYER

## PRÉVENIR
## ACCOMPAGNER
## STABILISER

**LE PROJET BAIL EST UNE ITINIATIVE DU RÉSEAU DES ORGANISMES EN ITINÉRANCE DE LAVAL (ROIL) ET DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LAVAL (ACEF DE LAVAL) QUI A POUR BUT DE PRÉVENIR LES SITUATIONS D'INSTABILITÉ RÉSIDENTIELLE CAUSÉES PAR DES DETTES DE LOYER ET IL COMBINE:**

- Un prêt sans intérêt pour couvrir une dette de loyer ponctuelle
- Un accompagnement budgétaire personnalisé avec l'ACEF de Laval
- Un suivi psychosocial avec le ROIL pour soutenir la stabilité résidentielle

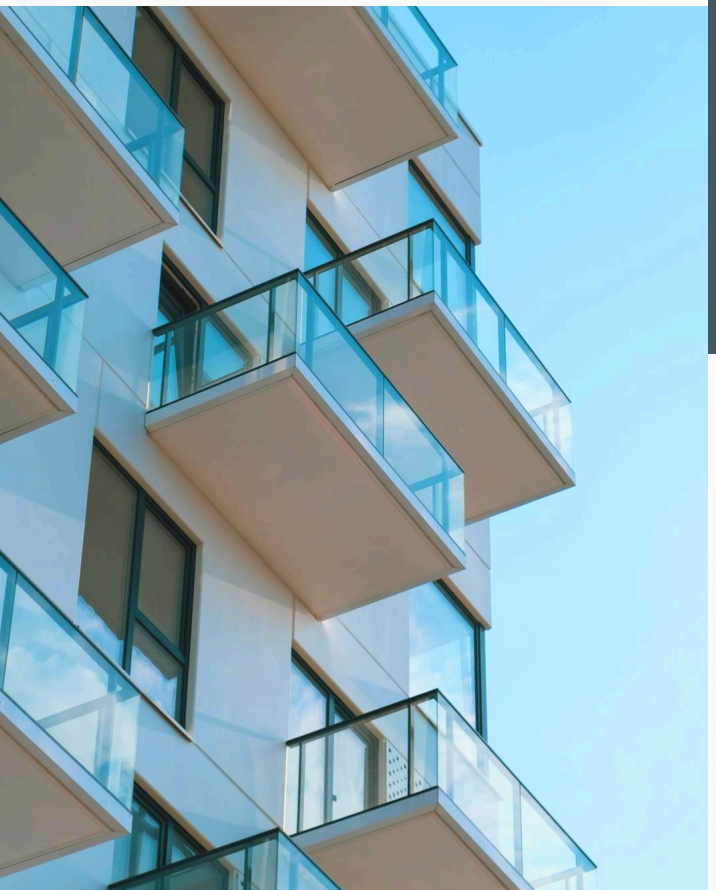

# POUR ÊTRE ADMISSIBLE :

- Avoir un bail à son nom et fournir une preuve d'adresse;
- Avoir une dette de loyer ponctuelle causée par une situation occasionnelle, unique ou imprévue;
- Ne pas avoir de décision d'éviction du Tribunal administratif du logement;
- Être capable de suivre un plan de remboursement adapté;
- Accepter un suivi financier avec l'ACEF et psychosocial avec le ROIL jusqu'au remboursement du prêt.

**GRÂCE À UN PRÊT SANS INTÉRÊT, UN ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE (ACEF LAVAL) ET UN SUIVI PSYCHOSOCIAL (ROIL), BAIL AIDE LES PARTICIPANTS À RÉGLER LEURS DETTES DE LOYER ET À STABILISER LEUR LOGEMENT.**

# OBJECTIFS DU PROJET :

- Offrir un soutien concret pour éviter la perte de logement
- Favoriser la stabilité résidentielle et l'autonomie
- Proposer une approche humaine, proactive et collaborative

# LE PROCESSUS EN GRANDES ÉTAPES :

## OUVERTURE DU DOSSIER

La personne doit communiquer avec les personnes responsables du projet à l'ACEF ou au ROIL pour planifier un rendez-vous afin d'entamer l'ouverture du dossier.

## ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

Analyse des revenus et dépenses pour établir un plan financier réaliste.

## ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE

Compréhension des circonstances menant à la dette de loyer et soutien individuel.

## DÉPÔT DU DOSSIER AU COMITÉ D'APPROBATION

Le dossier est analysé par un comité d'approbation composé de cinq représentants d'organismes communautaires de Laval.

## ENTENTE

Lorsque le dossier est approuvé, la personne s'engage dans un accompagnement financier et psychosocial jusqu'au remboursement complet du prêt. Les remboursements sont idéalement effectués sur 6 à 12 mois pour maximiser la réussite.